

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Senneterre, que le calendrier des séances ordinaires de 2024 du conseil municipal de la Ville de Senneterre a été adopté le 4 décembre 2023. Les dates des séances ordinaires qui auront lieu en 2024 sont les suivantes :

15 janvier	3 juillet
5 février	5 août
19 février	4 septembre
4 mars	16 septembre
18 mars	7 octobre
2 avril	21 octobre
15 avril	4 novembre
6 mai	18 novembre
21 mai	2 décembre
3 juin	16 décembre
17 juin	

Toutes les séances ordinaires débutent à 20 heures.

Donné à Senneterre, ce 7^e jour du mois de décembre 2023



Hélène Veillette, notaire, OMA

Greffière